



Association valaisannes de parents
de personnes handicapées mentales
www.insieme-vs.ch

Communiqué de presse du 25 novembre 2020

Professionnalisation des APEA, avant-projet de loi en Valais

Les revendications des parents de personnes handicapées mentales ont été prises en compte par le Conseil d'Etat

Consultée au sujet de l'avant-projet de loi sur la nouvelle organisation des APEA, l'association **insieme Valais romand** avait demandé que les parents de personnes handicapées mentales ne soient pas confondus avec des curateurs privés et qu'ils puissent continuer à bénéficier d'allègements administratifs. Ces deux points ont été entendus et pris en compte dans le texte qui sera soumis au Grand Conseil lors de sa session de décembre.

Le texte de révision mis en consultation fin 2019 prévoyait d'imposer à tous les curateurs, parents ou pas, une formation initiale obligatoire, ainsi que la production d'un extrait de casier judiciaire et d'un extrait du registre des poursuites. Consultée, l'association insieme s'était prononcée contre ces dispositions, en demandant que les parents de personnes handicapées mentales ne soient pas soumis aux mêmes conditions que des curateurs privés !

Finalement, les revendications des parents de personnes handicapées mentales ont été bien entendues par les autorités. Le texte retravaillé par la commission parlementaire, repris dans le message du Conseil d'Etat au Grand Conseil, ne mentionne plus l'obligation de suivre une formation ni de fournir des justificatifs officiels (la gestion des extraits de casier se fera directement par les APEA).

A la veille de la première lecture de cet avant-projet de loi sur les APEA au Grand Conseil, le comité de l'association insieme Valais romand ne peut qu'exprimer sa satisfaction et son soulagement. Il suivra attentivement les débats ainsi que l'application de la nouvelle loi.

Contact:

Nathalie Rey-Cordonier, présidente d'insieme Valais romand, 079 395 33 01

insieme Valais romand, c'est:

L'Association valaisanne de parents de personnes handicapées mentales, section cantonale de l'organisation nationale insieme. Elle existe depuis 1962 et regroupe près de 300 familles. Elle est à l'origine de l'école de la Bruyère et des ateliers de la Fovahm. Elle organise des week-ends et des camps d'été, ainsi que des rencontres. insieme participe à différentes commissions et conseils de fondation d'institution. Elle lance également des actions cantonales lorsque des enjeux politiques touchent leurs enfants avec déficience intellectuelle.